

Tracteur / chariot à moteur	Marque de fabrication CARRARO	Type 78 - 2	Fiche d'homologation N° CH 4152 26
-----------------------------	----------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	CARRARO S.p.A., Campodarsego (Padova) Italia		
Identification	sur la plaquette du constructeur "78-2"		
	au-dessus du No du châssis	"CARRARO 78-2"	(n'est pas considéré comme préfixe)
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur le carénage de la colonne de direction		
N° du châssis	à gauche, latéralement sur le volant du moteur		
Identification du moteur	"L D" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, au-dessus de la pompe à injection		
Importateur principal	ERNST STRAUB AG., Traktoren-Landmaschinen, 3425 Koppigan		
Véhicule homologué	550 046		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée + boîte complémentaire route/terrain
Nombre de vitesses	3x4 = 12
Frein de service	Entraînement *** sur les roues AR mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	PERKINS	Type	L D
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	98,4	Course	127
Alésage	3861	CV-impôt	19,66
Cylindrée	54,5	a t/min	2200
Puissance en kW	DIN CV		
	101	dB/A à t/min	2200 *
Bruit à proximité	1 = 600x162x100 mm		**
Silencieux	Bacharach	3,0	
Mesure des gaz	BOSCH noirçissement	3,2 Md.max.	1250 t/min

Carrosserie	avec cadre de sécurité OCSE= CSD 0102/4-a §)		
Nombre de portes	-	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	§)
Cale	-	Attelage	AV + AR = broches
Antivol	-		
Nombre de places	1 av.	centre	ar.
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	3870	Empattements	2480
Largeur	(1950-2400)1950	Essieu double	
Hauteur	2490	Voie	av 1660 ar 1560
Porte à faux	lat. 400	Voies	av 1560 - 1760
	ar 990	Braquage s	ar 1560 - 1920
			g 9100 d 9500
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1020	1820	2840
Charge utile	(y compris lest AV de 135 kg)		
Poids total	2840		
Garantie fabr.	5000		
Dimens. pneus	7.50 - 16	16,9 - 30	(Variantes +)
Ply/bars	6 / 2,25	6 / 1,3	voir
Charge	1490	3800	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	23,4 km/h		
Vitesse maximale testée	24 km/h		
à 2200 t/min au moteur, 610 t/min à la prise de force			

§)	
Equipement	
Feux de route	COBO DGM 7886 ou M (E)
Feux de croisement	COBO DGM 7886 ou M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complémentaires	1/ lampe de travail
Eclairage plaque	obligatoire pour les chariots à moteur
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM IGM 2499 KA CH 5 0602 01
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur		
Marque et type	CARRARO 78-2		
Homologation N°	CH	4152 26	
Carrosserie			
Places	total	1	avant
Poids à vide	2840	Carburant	D
Charge utile	--	CV-impôt	19,66
Poids total		Cylindrée	3861

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 24 km/h, MJS, IA 31,28 = 85 dB/A.
à proximité = mesuré à 50 cm du pot d'échappement, sur la droite.

***) Echappement : la sortie de l'échappement est conduite droit vers le haut.

*** Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.

+ Variantes de pneus : AV = 7.50 - 18 6 FR charge par essieu 1620 (2,25) V-max. 30 km/h
AR = 13.6 - 38 6 PR 3320 (1,60) 30 km/h
13.6 - 36 6 FR 3230 (1,60) 30 km/h

§) Equipement : sur demande avec cadre de sécurité avec pare-brise ou avec cabine fermée (les éléments de la cabine sont montés sur le cadre de sécurité); contrôler l'équipement à l'immatriculation; la hauteur des feux de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;

- lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules dont la plaquette du constructeur porte le nom de l'importateur.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 06.08.79

Service fédéral d'homologation